



# ORGANISME DE FORMATION SECURITE INCENDIE

## C.Q.P Agent De Sécurité - Malveillance Non Titulaire du S.S.I.A.P 1 70 HEURES DE FORMATION (Hors temps de déplacement et examen)

### Objectif :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à la législation  
Des entreprises de gardiennage et de transport de fond ainsi que les droits  
Et devoirs des agents de sécurité

### Programme :

Décret n°2005-1122 du 6 Septembre 2005 modifié  
Par le décret n° 2007-1181 du 3 Aout 2007 à la  
Convention Collective du 15 Février 1985 N° 3196

- \* Réglementation et déontologie de la profession
  - La loi n°83629 et ses modifications (2001,2003,2004)
  - L'analyse des articles notamment sur les conditions de moralité,l'exercice exclusif
  - Les décrets d'application 86-1058 (autorisation administrative), 86-1099 (matériel, documents, uniformes, et insigne) et 2002-329 (palpations de sécurité)
- \*Information sur les articles du code pénal et du code de procédure pénale
- \*Information sur la notion d'armes
- \*Accueil et contrôles d'accès \*La prise en compte d'un poste de contrôle de sécurité
- \*Les consignes
- \*Le circuit de vérification
- \*Information sur les systèmes d'alarmes
- \*Information sur la gestion des clés
- \*Information sur le compte rendu
- \*Informatique-Technique d'information et de communication
- \*La gestion des conflits-Analyse de comportements

O.F.S.I

60 Claude Monet - 02800 Beautor

Téléphone : 03 23 39 92 42 – Portable : 06 64 71 48 02

Messagerie : [ofsi@orange.fr](mailto:ofsi@orange.fr)

SARL OFSI – AU CAPITAL DE 2 500€ - RC DE CHAUNY - N° SIRET 494 727 613 00015 - APE 804C AU CAPITAL DE 2.500€  
AGREE PAR LA PREFECTURE DE LAON SOUS LE N° 0203

DECLARATION D'ACTIVITE ENREGISTREE SOUS LE N° 22 02 00939 02 AUPRES DU PREFET DE REGION PICARDIE